

**Union démocratique du centre
(UDC)**

Rapport annuel

2013



Table des matières

Avant-propos	<u>33</u>
I. BILAN DES RÉSULTATS.....	<u>44</u>
1. Rétrospective des événements de l'année 2012.....	<u>44</u>
2. Femmes UDC Suisse	<u>2525</u>
3. Interventions du groupe parlementaire UDC	<u>2828</u>
4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation	<u>2929</u>
5. Documents de fond de l'UDC	<u>3434</u>
6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse	<u>3535</u>
7. Internet	<u>3636</u>
II. ORGANES DU PARTI.....	<u>3737</u>
1. Assemblées des délégués.....	<u>3737</u>
2. Comité central	<u>3838</u>
3. Comité directeur	<u>4242</u>
4. Direction du parti	<u>4343</u>
5. Secrétariat général	<u>4444</u>
6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale	<u>4545</u>
III. VOTATIONS FÉDÉRALES 2012	<u>4747</u>
IV. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX.....	<u>4949</u>
V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE.....	<u>5050</u>

Avant-propos

L'année 2013 de l'UDC fût principalement marquée par les votations populaires sur deux initiatives lancées par le parti. Bien que ni l'initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple, ni l'initiative pour les familles n'aient obtenu une majorité, l'UDC a ouvert un vaste débat sur les droits démocratiques et la position de la famille. C'est grâce à la résistance de l'UDC que le souverain a rejeté l'article constitutionnel sur la famille, projet centralisateur, plaçant les familles sous tutelle.

Les élections cantonales de 2013 se sont déroulées de façon fort réjouissante pour le parti. Remportant les quatre élections cantonales de l'an passé – Soleure, Valais, Neuchâtel et Genève – l'UDC a de surcroît réussi à revenir à l'exécutif cantonal de Bâle-Campagne. Jamais l'UDC n'a compté autant de conseillers d'Etat, soit 21 au total au milieu de cette législature. Comptant 562 mandats dans les parlements cantonaux, l'UDC retrouve sa position de première force politique du pays. Le parti a en outre réussi à lancer un débat d'une importance capitale en présentant des propositions concrètes sur la future conception des rapports entre le droit national et le droit international. Son but est de stopper la tendance croissante à donner la priorité au droit international par rapport au droit démocratiquement légitimé de la Suisse.

Tenant au total huit conférences de presse, l'UDC a présenté ses positions sur des sujets comme la stratégie énergétique 2050, l'école obligatoire et la formation professionnelle, la politique d'intégration et l'agriculture.

A côté de nombreux communiqués et prises de position, l'UDC a publié en 2013 trois "Editions spéciales" distribuées dans tous les ménages de Suisse. La troisième concernait la votation sur l'initiative populaire "contre l'immigration de masse". La campagne sur ce projet marquait déjà l'actualité politique de la fin de l'année 2013. Profitant du changement de millésime, le parti a tiré le bilan de la première moitié de cette législature et des objectifs atteints. Son groupe parlementaire a notamment réussi à poser quelques jalons dans le domaine de la politique des étrangers et d'asile en orientant dans son sens diverses révisions de lois par de nombreuses propositions et interventions parlementaires. L'UDC a également influencé le débat sur la politique européenne que le Conseil fédéral a remise à l'avant-scène politique en ouvrant des négociations institutionnelles avec l'UE. Ce thème marquera sans doute encore l'année 2014.



Martin Baltisser
Secrétaire général

I. BILAN DES RÉSULTATS

1. Rétrospective des événements de l'année 2013

JANVIER

Les 4 et 5 janvier 2013: les cadres de l'UDC Suisse se réunissent pour leur traditionnel séminaire de travail à Horn (TG)

Le séminaire des cadres a lieu les 4 et 5 janvier à Horn. Il est consacré au thème des assurances sociales. Ces dernières se retrouvent face à d'importants défis financiers, notamment dans la prévoyance vieillesse. Ces défis ne peuvent pas simplement être résolus par encore plus d'immigration. Des solutions crédibles spécifiques pour la Suisse et son économie doivent être entreprises. En plus de la démographie, d'autres facteurs décisifs jouent un rôle déterminant. Ces derniers doivent définir l'encadrement politique dans lequel agir.

Au second jour du séminaire, une analyse approfondie des études Selects sur les élections 2011 a été menée. La campagne présidentielle américaine a également été analysée. Enfin, le président de la Confédération Ueli Maurer a informé sur ses priorités.



Concentration: Participants au séminaire des cadres de l'UDC à Horn (TG)

Assemblée des délégués à Balsthal (SO) du 26 janvier 2013

« NON à l'étatisation des enfants »

Les délégués de l'UDC se sont réunis pour déterminer les mots d'ordre des prochaines votations fédérales. Dans un premier temps, il s'agissait du nouvel **arrêté fédéral sur la politique familiale** qui inscrit dans la Constitution fédérale la pro-

motion et le développement de la famille par la Confédération. Sympathique à première vue, ce projet visait en réalité la mise sous tutelle de la famille, la centralisation de la politique familiale et une extension massive de l'Etat social. Les délégués ont suivi la recommandation du Comité central en appelant à refuser ce nouvel article constitutionnel par 482 voix contre 1 voix.

Sur le second objet également, les délégués ont suivi le Comité central en **recommandant le rejet de l'initiative populaire contre les rémunérations abusives par 295 contre 160**. La rapide application possible du contre-projet pour combattre les abus a convaincu une majorité de délégués.



Prise de positions des délégués de l'UDC Suisse



Discours du conseiller national C. Blocher

Conférence de presse de l'UDC du 29 janvier 2013 « Edition spéciale de février 2013 »

L'UDC présente le deuxième numéro de son « Edition spéciale de février 2013 », qui a été envoyé à tous les ménages de Suisse. Les votations du 3 mars 2013 sont naturellement thématiques : article constitutionnel sur les familles, école, formation. Référendum contre la modification de la loi sur l'aménagement du territoire, initiative « contre les rémunérations abusives ».

ÉDITION SPÉCIALE
de l'Union Démocratique du Centre - www.udc.ch - édition février 2013

<p>Sensibiliser suisse 6</p> <p>En Suisse, ce sont les citoyens qui décident et non pas les élites.</p>	<p>Consultation parentale 14/15</p> <p>Votre avis sur la formation et la famille nous intéresse. Partagez!</p>	<p>Article sur la famille 5</p> <p>Non à un obéq en blanc pour une politique familiale hors de prix.</p>
--	---	---

Enfants étatisés?

Non à l'étatisation des enfants

FÉVRIER

Succès du 13e tournoi de jass UDC

Plus de 350 personnes ont pris part à la 13e édition du traditionnel tournoi de jass UDC à Wattwil (SG). Ils ont pu y affronter aux cartes le président de la Confédération Ueli Maurer, le président de l'UDC Toni Brunner ainsi que les élus fédéraux Verena Herzog (TG), Markus Hausammann (TG), Hansjörg Knecht (AG), Felix Müri (LU), Hans Egloff (ZH), Hansruedi Wandfluh (BE), Thomas de Courten (BL) et Peter Föhn (SZ). Nous félicitons la gagnante Maria Bertschinger d'Ebnat-Kappel, qui a récolté 4464 points.



Bonne ambiance lors de cette 13^e édition de la coupe de jass

Point de presse de l'UDC du 26 février 2013

« Soutenir une saine production indigène ou ouvrir les frontières à d'autres scandales alimentaires? »

La conclusion à tirer de ce nouveau scandale alimentaire concernant cette fois-ci la viande de cheval non déclarée est évidente: la Suisse est à la croisée des chemins. Voulons-nous, Suissesses et Suisses, une production agricole indigène et saine avec des produits de qualité qui coûtent leur prix ou voulons-nous poursuivre sur la voie de "l'écologisation" de l'agriculture et, en contrepartie, importer des marchandises bon marché avec tous les risques que cela comporte? L'UDC attend notamment de l'Union suisse des paysans qu'elle lance un référendum contre la Politique agricole 2014-2017. Voilà la seule manière d'empêcher un nouvel affaiblissement de la production alimentaire nationale. Le peuple pourra ainsi décider de la voie à suivre.

MARS



Votations fédérales du 3 mars 2013

- Arrêté fédéral sur la politique familiale
- Initiative populaire «Contre les rémunérations abusives»
- Révision partielle de la Loi sur l'aménagement du territoire

Le **NON** à l'article sur la famille exprime la conviction de la population suisse que ce projet constitutionnel affaiblit la responsabilité individuelle de la famille et en-

traîne une hausse des impôts en raison des milliards de francs qu'exige le subventionnement des crèches publiques. L'UDC se réjouit de ce signal clair et net donné par le peuple suisse en faveur du fédéralisme et de la liberté des familles. Aussi, l'UDC attend-elle des milieux qui se sont engagés pour le projet refusé - PDC en tête - qu'ils soutiennent son initiative pour les familles qui sera sans doute soumise au vote cette année encore. Ce projet vise à offrir aux familles, qui s'occupent elles-mêmes de la garde de leurs enfants, les mêmes avantages fiscaux qu'aux parents qui confient leurs enfants à des tiers. Aujourd'hui, les parents qui paient pour la garde extrafamiliale de leurs enfants profitent d'allègements fiscaux - ce que l'UDC soutient - alors que ceux qui assument eux-mêmes cette tâche sont exclus de cet avantage. Pour l'UDC, cette discrimination n'est pas acceptable.

Le **OUI à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire** témoigne du souci que se fait la population pour le paysage suisse menacé par la dispersion de l'habitat. Pour l'UDC, il est central que la garantie de la propriété privée soit respectée même avec cette nouvelle loi. Il s'agit là d'un devoir des cantons et de la Confédération. Il faut rappeler qu'à côté des exigences croissantes en surface habitable, la forte immigration est la principale responsable du boom de la construction de ces dernières années qui a conduit au bétonnage du pays. Or, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire n'offre aucune solution à ce niveau. La Confédération doit enfin reprendre le contrôle d'une immigration de quelque 80 000 personnes par an, chiffre qui correspond à la population de la ville de St-Gall. L'UDC exige donc que son initiative contre l'immigration de masse, qui demande la réintroduction des contingents pour contrôler l'immigration, soit soumise au peuple aussi rapidement que possible.

Le **OUI à l'initiative sur les rémunérations abusives** était prévisible. Les prétentions démesurées et la perte du sens des réalités de nombre de dirigeants d'entreprises de Suisse, mais aussi dans le reste du monde, ont fait un tort considérable à l'industrie et au secteur financier. Soutenu par l'UDC Suisse, le contreprojet indirect contre les rémunérations abusives sera donc classé. L'initiative populaire, c'est-à-dire la volonté du peuple, devra être concrétisée rapidement et de manière pragmatique en impliquant les auteurs de l'initiative. L'UDC invite le Conseil fédéral à agir vite - éventuellement en constituant une commission d'experts - afin d'empêcher dans les plus brefs délais les excès en termes de rémunération, grâce notamment à un renforcement des droits des propriétaires des entreprises.



Session de printemps 2013 (04– 22.3.2013)

Durant la première semaine de session, le Conseil national a commencé la session de printemps par les prestations de serment de Verena Herzog (UDC/TG) qui succède à Peter Spuhler. Examinant pour la troisième fois la hausse du prix de la vignette autoroutière, le Conseil national s'est rallié lundi à la proposition du Conseil des Etats et du Conseil fédéral, il a approuvé un prix de 100 francs au lieu de 40 actuellement, rejetant du même coup les compromis de 80 francs, voire de 70 francs. Le Conseil des Etats s'est rallié au Conseil national en approuvant le droit

d'adoption des enfants des partenaires dans les couples homosexuels. Le Conseil national avait modifié la motion en limitant ce projet à l'adoption des beaux-enfants. Le Conseil national fait pression pour renforcer le Corps des gardes-frontière. Il a accepté une initiative parlementaire provenant des milieux UDC qui exigeait une base légale permettant d'accroître l'effectif de ce corps. Le Conseil national a approuvé sept accords de double imposition conformément au standard OCDE actuel qui permet les demandes groupées. Les accords conclus avec l'Irlande, le Portugal, la Bulgarie, la Slovénie, la Tchéquie, le Turkménistan et le Pérou ont été approuvés par de fortes majorités.

La Chambre des Cantons veut maintenir l'obligation générale de servir. Elle recommande le rejet de l'initiative populaire GSSA qui exige la levée de l'obligation générale de servir. Le Conseil national et le Conseil des Etats recommandent aux citoyens de rejeter l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille". Les deux chambres misent sur un contreprojet direct, mais elles ne sont pas encore d'accord sur le contenu de celui-ci. Le Conseil des Etats adoptera un système de vote électronique et il a décidé de modifier son règlement dans ce sens. Cette modification proposée par This Jenny (UDC/GL) vise à mettre fin aux discussions récurrentes sur les erreurs de comptage des voix lors des votes dans la « Petite Chambre ».

Durant la deuxième semaine de session, le Conseil des Etats a approuvé le crédit-cadre pour le FMI alors que l'UDC s'y était opposée. Les deux chambres ont cependant ramené le montant à 10 milliards de francs alors que le Conseil fédéral avait réclamé 15 milliards. Le Conseil national a rejeté l'initiative "Cleantech". Intitulée "De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables", cette initiative exige que d'ici à 2030 la moitié de l'énergie consommée en Suisse provienne de ressources renouvelables. Le Conseil national a examiné la révision totale de la loi sur la nationalité. Il ne sera plus possible de naturaliser des personnes n'ayant pas de permis d'établissement et ne pouvant faire état de bonnes connaissances linguistiques. Les facilités accordées aux jeunes sont supprimées. La durée de séjour des personnes admises provisoirement et des requérants d'asile ne sera plus prise en compte. Parallèlement cependant, la durée de séjour minimale sera abaissée de 12 ans aujourd'hui à 10 ans. Après le Conseil national et le Conseil fédéral, le Conseil des Etats s'est prononcé à son tour pour le maintien de la Lex Koller qui limite le droit des personnes domiciliées à l'étranger d'acheter des biens fonciers en Suisse.

Durant la troisième semaine de session, Le Conseil national a refusé contre la volonté de l'UDC de donner la garantie fédérale à la Constitution du canton de Schwyz. Il continue de penser que la constitution schwytoise comporte des inégalités en termes de droit de vote, si bien qu'elle viole la Constitution fédérale. Conséquence de ce deuxième refus de la Grande Chambre, la Constitution du canton de Schwyz ne reçoit définitivement pas la garantie fédérale. Le Conseil des Etats avait donné son entière garantie à ce texte. Le canton de Schwyz devra donc modifier son système électoral. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé à son tour une motion soutenue également par l'UDC qui vise la libéralisation des heures d'ouverture des magasins. A l'avenir, les magasins de toute la Suisse devraient pouvoir rester ouverts jusqu'à 20 heures durant la semaine et jusqu'à 19 heures le samedi. La politique agricole sera posée sur une nouvelle base. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont éliminé les dernières divergences concernant la Politique agricole 2014-2017. La Grande Chambre a renoncé à son idée de donner à

l'Etat la compétence de régler les détails des contrats laitiers et d'imposer des sanctions aux contrevenants. Contre la volonté de l'UDC, cette réforme supprime les contributions à la garde d'animaux, mais en introduit de nouvelles qui compensent l'entretien du paysage. Le Conseil des Etats recommande le rejet de l'initiative des Jeunes socialistes "1:12 – pour des salaires équitables". Il a pris la même décision que le Conseil national. L'initiative sera soumise au souverain sans contreprojet.

Election au Conseil d'Etat du canton du Valais

Le 17 mars 2013, Oskar Freysinger a réussi son entrée au Conseil d'Etat valaisan. Selon les résultats définitifs, Oskar Freysinger a même dépassé son excellent résultat du premier tour. Il reprendra le département de la formation et de la sécurité. Le succès de Freysinger a obtenu un retentissement partout en Suisse romande. Désormais l'UDC à un nouveau ministre cantonal en Suisse romande. Depuis 1997, le gouvernement valaisan se composait de trois représentants des partis « C » et d'un représentant chacun pour le PS et pour le PLR. Avec le succès de l'UDC, la nouvelle répartition se décompose comme suit : 3 PDC, 1 UDC, 1 PS.



Oskar Freysinger devient conseiller d'Etat

Photo : Keystone

AVRIL

Conférence de presse de l'UDC du 12 avril 2013

« **L'école obligatoire prépare de moins en moins à la vie professionnelle** »
L'UDC a tenu conférence de presse le 12 avril 2013 pour présenter aux médias et au public son nouveau document de fond "**Monde professionnel et école obligatoire**". Basé sur des apprentissages solides, exigeants et axés sur la pratique, le système de formation dual est un moyen efficace contre le chômage des jeunes. C'est l'aptitude professionnelle qui doit être au centre de la formation et non pas l'obtention de titres académiques. Le chômage des jeunes atteint 55% en Espagne. Dans la moyenne UE, un jeune sur quatre est sans travail alors qu'en Suisse le taux de chômage des jeunes se situe entre 3 et 4%. Le modèle à succès pratiqué en Suisse est cependant menacé par certains développements nuisibles au niveau de l'école obligatoire. Il s'agit de stopper ces tendances.



Session spéciale 2013 (15 – 17 avril)

Lundi 15 avril 2013

Le Conseil national a commencé le premier jour de sa session spéciale l'examen de l'initiative UDC pour les familles. Un si grand nombre de parlementaires voulant s'exprimer sur le projet d'accorder une déduction fiscale également aux familles gardant elles-mêmes leurs enfants, le débat s'est poursuivi mardi.

Mardi 16 avril 2013

Mardi, le Conseil national a terminé le débat sur l'initiative UDC pour les familles. Il a décidé par 109 voix contre 74 et 6 abstentions de recommander au peuple le rejet de cette initiative. A côté de l'UDC, la majorité du groupe PDC et quelques conseillers nationaux PLR se sont prononcés pour l'initiative. C'est également contre la volonté de l'UDC que le Conseil national a approuvé par 99 voix contre 74 la révision de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite. Cette réforme vise à faciliter l'assainissement d'entreprises en difficultés en introduisant quelques éléments du droit américain en la matière. Les sociétés au bord de l'abîme bénéficieraient ainsi d'un délai leur permettant de se remettre à flot. A titre de compensation, le National a approuvé l'obligation de mettre en place un plan social en cas de licenciements en masse par des entreprises occupant plus de 250 collaborateurs. Ce projet a passé la rampe par 89 voix contre 78 contre la volonté de l'UDC et du PLR.

A l'avenir, le Conseil fédéral ne pourra appliquer provisoirement des traités d'Etat que si la commission parlementaire compétente l'accepte. Le Conseil national a approuvé une réforme légale dans ce sens en réaction à l'accord UBS conclu avec les Etats-Unis. Le Conseil fédéral était prêt à réduire ses compétences, mais il aurait souhaité qu'un refus d'appliquer provisoirement un traité d'Etat soit confirmé par les deux tiers des membres des deux commissions parlementaires. Cette proposition n'a pas obtenu une seule voix au Conseil national. Il appartient maintenant au Conseil des Etats de décider.

L'hôtellerie continuera de bénéficier d'un taux de TVA spécial. Par 145 voix contre 26, le Conseil national s'est prononcé pour la prolongation de ce régime jusqu'à fin 2017 (12.485). Si le Conseil des Etats se rallie à ce projet, le taux de 3,8% sera maintenu pour le secteur hôtelier. Le taux normal est de 8% et le taux réduit de 2,5%.

Il ne faut pas fermer l'ambassade suisse au Guatemala et le consulat général de Chicago. Le Conseil national a clairement formulé cette exigence avec le soutien de l'UDC en approuvant des interventions de sa CPE 12.3991/13.3007).

Mercredi 17 avril 2013

Mercredi, le Conseil national a tenu la session extraordinaire sur Schengen/Dublin qui avait été demandée par l'UDC. Après deux heures de débat, les interventions suivantes ont été acceptées parmi d'autres:

- 11.3831 Mo. UDC Requérants d'asile. Conclusion d'accords de réadmission avec les principaux Etats de provenance
- 11.3832 Mo. UDC Requérants d'asile. Il faut mettre en œuvre l'accord de ré-

- admission avec l'Algérie
- 12.3180 Mo. Fehr Hans. Augmentation des effectifs du Corps des gardes-frontière

Toutes ces interventions sont transmises au Conseil des Etats. Les interventions suivantes ont été refusées:

- 12.3126 Mo. Rusconi. Dénonciation de l'accord de Schengen
- 11.3920 Mo. UDC. Pas de regroupement familial pour les étrangers admis à titre provisoire (91 voix contre 91 plus la voix prépondérante de la présidente Maya Graf!)
- 11.3833 Mo. UDC Asile. Non aux demandes de réexamen et aux demandes multiples

Le Conseil national a ensuite examiné l'initiative populaire fédérale "Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base" (12.052). La Grande Chambre recommande par 130 voix contre 29 et 19 abstentions au peuple de rejeter cette initiative. La majorité du groupe UDC lui a donné son soutien.

En examinant les interventions parlementaires concernant le DFI, le Conseil national a approuvé contre la volonté de l'UDC la levée du numerus clausus (11.3526). L'intervention passe au Conseil des Etats.

Pour terminer cette session spéciale, le Conseil national a approuvé par 90 voix contre 58 avec le soutien de l'UDC une initiative parlementaire pour l'introduction d'une consigne sur les bouteilles et boîtes de boissons (12.478).

Le Conseil des Etats n'a pas tenu de session spéciale.

Conférence de presse de l'UDC du 22 avril 2013

« Faire confiance au peuple »

Toni Brunner, président UDC Suisse, Judith Uebersax, vice-présidente, Guy Parmelin, conseiller national, ainsi que Markus Kägi, président du gouvernement cantonal zurichois, et Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat bernois ont tenu conférence de presse le 22 avril 2013 pour présenter les arguments en faveur de l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Il n'y a aucune raison pour priver les citoyennes et les citoyens du droit de participation politique précisément au niveau le plus élevé de l'Etat, à savoir l'élection du Conseil fédéral. L'élection du Conseil fédéral par le peuple est une preuve de confiance dans le peuple et un renforcement de la démocratie directe. Seul un Conseil fédéral élu par le peuple se sentira obligé de régler les problèmes les plus urgents du pays comme les abus dans le droit d'asile, l'immigration et les pressions étrangères sur la Suisse.

Faire confiance au peuple!

Donc: le 9 juin



Élection du Conseil fédéral par le peuple *Oui*

CCP 30-209744-4 www.election-populaire.ch

Élections du gouvernement dans le canton de Neuchâtel

Le conseiller national Yvan Perrin tente pour la première fois de briguer un siège pour l'UDC au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue lors du premier tour du 28 avril 2013, il y aura donc un 2ème scrutin, le 19 mai 2013.

MAI

Assemblée des délégués du 4 mai 2013 à Engelberg (OW)

« Faire confiance au peuple – Election du Conseil fédéral par le peuple »

Les délégués de l'UDC Suisse recommandent d'approuver l'initiative populaire pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple par 370 voix contre 8. Les délégués de l'UDC Suisse recommandent d'approuver la modification de la Loi sur l'asile à l'unanimité.



Assemblée des délégués à Engelberg (OW)

Election du Conseil d'Etat dans le canton de Neuchâtel: 2ème scrutin

Le dimanche 19 mai 2013, le canton de Neuchâtel élit les cinq membres de son gouvernement. Après le premier tour du 28 avril 2013, aucun candidat n'a atteint la majorité absolue. Alors que le gouvernement bascule à gauche, l'UDC intègre pour la première fois le gouvernement avec le conseiller national **Yvan Perrin**. Il réalise le quatrième meilleur résultat.

Grosse joie au moment de l'élection: La conseillère nationale Céline Amaudruz (GE) félicite Yvan Perrin (Keystone)



JUIN



Session d'été 2013 (03 – 21 juin)

En **première semaine de session**, le Conseil des Etats a approuvé lundi l'initiative appelée "tournant énergétique light" de la CEATE-CN et rejeté l'initiative Cleantech du PS. La proposition de la commission était conçue comme un contreprojet indirect à l'initiative socialiste. Le Conseil des Etats a approuvé le compte d'Etat 2012 qui boucle avec un excédent de recettes de 1,3 milliard de francs dans le compte ordinaire. Le nouveau mode de financement de l'infrastructure ferroviaire dans le cadre du projet FAIF comme contreprojet direct à l'initiative ATE "Pour les transports publics" a trouvé une confortable majorité au Conseil national également. Le Conseil national a donné comme le Conseil des Etats son feu vert au traité germano-suisse sur le bruit de la navigation aérienne. Cet accord pourra donc être ratifié. Le Conseil des Etats a rejeté la motion de Hans Fehr (UDC/ZH) interdisant le port de cagoules. Ce projet approuvé par le Conseil national est ainsi classé.

En **deuxième semaine de session**, le Conseil national a approuvé plusieurs modifications de lois concernant la pédophilie après s'être prononcé durant la dernière session de printemps déjà pour l'initiative sur la pédophilie. Le Conseil national a également mis au point le projet Swissness. Pour l'économie nationale, l'importance réside dans la disposition sur les produits industriels selon laquelle au moins 60% des coûts de production doivent être générés en Suisse. L'UDC souhaitait une proportion de 50%. Le Conseil national a renvoyé au Conseil fédéral jeudi, comme le souhaitait l'UDC, le programme de consolidation et d'examen des tâches de la Confédération en chargeant le gouvernement de proposer des variantes au niveau des dépenses comme des recettes. Le Conseil national a décidé de prolonger la participation de la Suisse aux accords de crédit du FMI. L'UDC s'est en particulier battue contre la réglementation en vertu de laquelle le Conseil fédéral reçoit la compétence de décider à l'avenir de son propre chef d'une prolongation des accords.

En **troisième semaine de session**, le Conseil des Etats a approuvé lundi comme deuxième conseil une modification de loi imposant aux personnes ayant un revenu élevé de contribuer davantage à l'assurance-chômage. La Suisse participera désor-

mais aux échanges de formation de l'UE. Le Conseil des Etats a approuvé contre la volonté de l'UDC un crédit total de 305,5 millions de francs pour la poursuite des programmes de formation UE entre 2014 et 2020. Alors que le Conseil des Etats est entré en matière pour la deuxième fois sur la "lex USA", le Conseil national a refusé pour la deuxième fois d'entrer en matière sur cette loi censée régler le litige fiscal avec les Etats. Le Conseil national a décidé de classer la deuxième partie de la 6e révision de l'AI. L'UDC soutenait également cette proposition de la conférence de conciliation, car le texte restant n'apportait presque plus d'économies. Les parents divorcés recevront à l'avenir ensemble le droit de garde des enfants. Le Conseil national a approuvé définitivement mercredi ce principe qui sera réalisé par une modification du Code civil suisse. Demandée par la gauche, la session extraordinaire sur la place financière et l'échange automatique d'informations a permis aux partis de s'exprimer en détail sur le rapport Brunetti et les premières conclusions que le Conseil fédéral en a tirées. Le Conseil national a refusé jeudi l'initiative populaire UDC contre l'immigration de masse. Le vote a été précédé d'une discussion d'un peu plus de sept heures. 60 élus sont intervenus, dont une trentaine du groupe UDC. Cette initiative veut redonner à la Suisse les moyens de contrôler l'immigration. Le Parlement a rejeté l'initiative UDC pour les familles. Deuxième chambre à se prononcer sur ce thème, le Conseil des Etats s'est opposé à ce projet qui introduisait une déduction fiscale aussi pour les familles gardant elles-mêmes leurs enfants. Le Conseil des Etats a approuvé l'accord sur l'application de la loi fiscale américaine FATCA contre la volonté de l'UDC.



Votations fédérales du 9 juin 2013

- Election du Conseil fédéral par le peuple
- Révision de la loi sur l'asile

En disant **NON à l'élection du Conseil fédéral par le peuple**, les citoyennes et citoyens suisses ont suivi l'argumentation selon laquelle il n'est pas nécessaire de changer la procédure d'élection du gouvernement national. Tous les autres partis politiques n'ont cessé de clamer que le Parlement est le corps électoral le plus digne et le plus capable pour cette élection. L'UDC n'hésitera pas à leur rappeler ces belles déclarations lors des prochaines élections complémentaires ou générales au Conseil fédéral et à dénoncer les intrigues et magouillages qui accompagnent habituellement ce scrutin.

L'UDC continuera de s'engager pour le renforcement des droits des citoyennes et citoyens suisses. Elle s'opposera notamment aux intentions du Conseil fédéral de conclure des accords avec l'UE qui placent le droit européen au-dessus du droit suisse et qui contraignent la Suisse à reprendre automatiquement les réformes du droit UE. Il est aussi hors de question pour l'UDC de soumettre la Suisse à la juridiction de la Cour européenne de justice. On citera à ce propos Yves Rossier, secrétaire d'Etat, interrogé sur les mandats de négociation concernant les questions institutionnelles: "OUI, ce sont des juges étrangers." L'UDC se battra donc avec tous les moyens à sa disposition contre des "juges étrangers" et pour la sécurité du droit suisse, clé de la prospérité de notre pays. L'UDC veut que les citoyennes et citoyens suisses aient le dernier mot dans leur pays, et non pas des conseillers fédéraux et autres autorités à côté de la réalité qui veulent pousser la Suisse dans l'UE. Les conséquences tragiques du non-respect de la volonté populaire par ces milieux sont

désormais connues: les étrangers criminels ne sont pas expulsés, les criminels sexuels sont prématurément relâchés et une industrie d'asile prospère profite des abus systématiques dans droit d'asile en Suisse.



(image: SRF)

Le **OUI massif à la révision de la loi sur l'asile** illustre l'inquiétude de la population suisse face aux abus dans le droit d'asile. Il est désormais capital, aux yeux de l'UDC, de prendre des mesures efficaces pour accélérer les procédures, de durcir le traitement des dossiers des requérants d'asile criminels et de réduire le pouvoir d'attraction de la Suisse sur les migrants économiques qui n'ont pas la qualité de réfugiés. Voilà la seule manière de régler le chaos et la criminalité qui affectent le secteur de l'asile. Les belles paroles de la conseillère fédérale concernée ne suffisent pas à cet effet. Il est temps de passer aux actes, ce qui implique un gros effort au quotidien. Par ailleurs, l'UDC soutient les mesures urgentes suivantes qui n'ont malheureusement pas obtenu le soutien du Parlement:

- installer des centres fermés pour les requérants d'asile récalcitrants.
- les recours contre un refus de l'asile sont traités par une instance de recours du DFJP et non pas par le Tribunal fédéral administratif qui prolonge souvent massivement la procédure.
- la réglementation des cas de rigueur doit être levée: les personnes admises provisoirement ne doivent pas recevoir d'autorisation de séjour.
- réduire l'attractivité de la Suisse pour les personnes admises provisoirement: autorisation de séjour après 7 ans (et non pas après 5 ans comme aujourd'hui), regroupement familial après 5 ans (3 ans actuellement).
- supprimer l'asile familial: le conjoint et les enfants d'un réfugié ne bénéficient plus automatiquement du statut de réfugié.
- supprimer l'assistance judiciaire gratuite pour tous les requérants d'asile.
- en cas d'expulsion, il n'est plus tenu compte de l'unité de la famille.
- les requérants d'asile ne reçoivent plus que l'aide d'urgence.



(image: SRF)

Journée spéciale du parti à Würenlos (AG) le 15 juin 2013 **« Ecole obligatoire et formation professionnelle »**

Le principal thème de discussion de ce congrès spécial sera le projet de document de fond "Ecole obligatoire et monde professionnel" que le parti a présenté aux médias et au public en avril 2013. Le système de formation professionnel dual qui s'articule autour d'apprentissages professionnels solides, exigeants et pratiques est un moyen éprouvé contre le chômage des jeunes. L'aptitude professionnelle doit être l'objectif premier de la formation et non pas l'obtention de titres académiques. Le chômage des jeunes atteint 55% en Espagne et, en moyenne UE, un jeune sur quatre est au chômage alors qu'en Suisse ce taux est de 3 à 4%. Le modèle à succès suisse est cependant menacé par des développements nuisibles au niveau de l'école obligatoire. Il s'agit de mettre fin à ces erreurs.



Podium (de gauche à droite): Prof. Dr. Walter Bircher, Willi Villiger, Christoph Romer, Peter Keller, Stephan Schleiss

JUILLET

Referendum contre la vignette à 100 francs

Le 10 juillet 2013, le comité interpartis avec les initiateurs du référendum, le conseiller national Walter Wobmann (SO), la conseillère nationale Nadja Pieren (BE) et

le député Claude-Alain Voiblet (VD) ont déposé plus de 100'000 signatures à la Chancellerie fédérale, soit deux fois plus que nécessaire. Le peuple pourra donc se prononcer sur le sujet le 24 novembre.



Payer toujours plus?



Loi sur la vignette autoroutière (renchérissement de la vignette)

NON

Les initiateurs du référendum au sujet des vignettes autoroutières: Walter Wobmann (SO), conseiller national, Nadja Pieren (BE), conseillère nationale et le député Claude-Alain Voiblet (VD) devant la Chancellerie.

AOÛT

Conférence de presse de l'UDC du 8 août 2013

« L'intégration n'est pas un libre-service »

Le 8 août 2013, l'UDC a présenté au public et aux médias, dans le cadre d'une conférence de presse, son nouveau document de fond « L'intégration n'est pas un libre-service ». Les parlementaires UDC soumettront les revendications formulées dans ce document sous forme de propositions relatives au projet de modification de la loi sur les étrangers adopté par le Conseil fédéral. Les délibérations parlementaires concernant cette loi débiteront le 16 août 2013 au sein de la Commission des affaires politiques du Conseil des États. Ce projet antilibéral, bureaucratique et centralisateur, qui coûtera des millions, viole le principe de responsabilité ancré dans la Constitution fédérale et il foule aux pieds la volonté populaire clairement exprimée dans la votation concernant l'initiative sur le renvoi.



(de gauche à droite): Peter Föhn, conseiller aux Etats (SZ), Yvette Estermann, conseillère nationale (LU), Claude-Alain Voiblet, vice-président de l'UDC (VD) et Gregor Rutz, conseiller national (ZH)

Conférence de presse de l'UDC du 12 août 2013

« Le droit suisse avant le droit international et le droit étranger »

L'UDC a tenu conférence de presse le 12 août 2013 pour proposer des moyens permettant de stopper l'éviction croissante du droit suisse par le droit international et de mieux contrôler l'influence du droit international. Elle a proposé des modifications constitutionnelles concrètes rétablissant la primauté du droit suisse démocratiquement légitimé par rapport au droit international. L'UDC souhaite ainsi lancer une large discussion publique sur le rapport entre le droit national et le droit international. Une initiative populaire sur cette thématique est à l'examen.



(de gauche à droite):
Céline Amaudruz, conseillère nationale (GE), Christoph Blocher, conseiller national (ZH), Toni Brunner, conseiller national et président de l'UDC (SG) et le Prof. Hans-Ueli Vogt, conseiller d'Etat (ZH)

Assemblée des délégués du 24 août 2013 à Genève (GE)

« Ecarter la menace socialiste »

Le samedi 24 août 2013, les délégués de l'UDC Suisse se sont réunis à Genève pour leur assemblée des délégués. Parmi eux, Ueli Maurer, président de la Confédération, a tenu un discours sur la sécurité et la responsabilité en vue des prochaines votations fédérales.

Les débats relatifs aux initiatives populaires du GSsA contre l'obligation de servir et celle de la Jeunesse socialiste pour limiter les salaires (initiative 1:12) sur lesquelles les Suisses voteront le 22 septembre, respectivement 24 novembre étaient au cœur de l'assemblée.

Initiative du GSsA

Le Groupe pour une Suisse sans armée veut supprimer l'armée de milice et la remplacer par une armée de milice « volontaire ». C'est une grave utopie qui cache mal le véritable but du GSsA : la suppression de l'armée. **Les délégués de l'UDC Suisse recommandent à l'unanimité des 234 voix de rejeter l'initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»**

Initiative 1:12

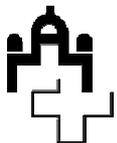
L'initiative 1:12 des Jeunes socialistes veut introduire un diktat sur les salaires. La Jeunesse socialiste reprend ainsi une vieille idée socialo-communiste qui a causé la perte de nombreux pays d'Europe au cours du XXe siècle. Aujourd'hui encore, beaucoup de citoyens des pays de l'Europe de l'est vivent au quotidien les méfaits de ces expériences étatiques qui s'ingèrent dans les moindres recoins de la vie privée. Chômage élevé, jusqu'à 50% chez les jeunes, aucune perspective, récession sont les principaux exemples que nous livrent les états socialistes d'Europe. C'est pourquoi nous sommes tous concernés par l'initiative 1:12. Les délégués de l'UDC Suisse recommandent à l'unanimité des 247 voix de rejeter l'initiative populaire

«1:12 - Pour des salaires équitables»



Décision à l'unanimité dans une salle de Palexpo à Genève

SEPTEMBRE



Session d'automne 2013 (09 – 27 septembre)

Durant la **première semaine de session** Raymond Clottu (UDC/NE) qui succède à Yvan Perrin élu au Conseil d'Etat a prêté serment. Deuxième conseil à ouvrir ce dossier, le Conseil national a approuvé lundi l'application de la loi fiscale américaine FATCA. La Suisse accorde ainsi dans les faits aux Etats-Unis un échange automatique de données. L'UDC, qui a proposé de ne pas entrer en matière sur ce projet par lequel la Suisse reprend du droit fiscal étranger, a été clairement battue. Le Conseil national a en outre approuvé trois interventions des groupes parlementaires UDC, PS et Verts qui exigent que des conditions supplémentaires soient imposées aux banques pour atténuer les conséquences de prises de risques excessifs. Le Conseil des Etats a examiné lundi l'initiative populaire "financer l'avortement est une affaire privée" qui vise à empêcher le paiement des IVG par l'assurance-maladie obligatoire. Il recommande le refus de l'initiative sans lui opposer de contreprojet.

En **seconde semaine de session**, le Conseil des Etats a décidé après le Conseil national de desserrer lui aussi le frein aux dépenses concernant le crédit d'engagement de 3,126 milliards de francs pour l'achat des nouveaux avions de combat. Le Parlement a ainsi donné son feu vert définitif à l'acquisition de 22 avions Gripen du constructeur suédois Saab. Le Parlement reste sur sa position dans le litige concer-

nant le budget de l'armée: l'armée doit pouvoir dépenser davantage d'argent que ne le souhaite le Conseil fédéral. Le Conseil national et le Conseil des Etats chargent le gouvernement de porter le budget militaire de 4,4 à 5 milliards et non seulement à 4,7 milliards. Conformément aux idées de l'UDC, le Conseil national veut moins restreindre la vente d'alcool que ne souhaite le Conseil fédéral et le Conseil des Etats (12.020). Il refuse d'interdire aux commerces de détail de vendre des boissons alcoolisées entre 22 et 6 heures. La Grande Chambre s'est également opposée à des mesures de prévention comme les prix minimaux pour les boissons alcoolisées ainsi qu'à une interdiction des "happy hours". Le Conseil des Etats a examiné jeudi l'initiative UDC contre l'immigration de masse et recommande au souverain de la refuser, comme l'avait fait le Conseil national avant lui.

Dans la **troisième semaine de session**, le Conseil des Etats s'est également prononcé contre un modèle de TVA à deux taux. Les trois taux de TVA restent donc en vigueur pour le moment. Voilà la deuxième fois que le Parlement enterre une réforme de la TVA. Le Conseil national a décidé clairement mardi en examinant le droit des sanctions de réduire les peines pécuniaires dans le droit pénal au profit des peines privatives de liberté, mais il n'est pas allé jusqu'à supprimer la sanction fortement contestée des peines pécuniaires avec sursis. Le Conseil des Etats recommande au souverain de rejeter l'initiative pour des salaires minimaux sans contreprojet. Le Conseil des Etats a décidé mercredi de réduire les exigences concernant les exportations de matériel de guerre. Le Conseil national est revenu sur sa décision de recommander au souverain le rejet de l'initiative sur les pédophiles. Ce projet sera donc soumis au peuple sans recommandation explicite.



Votations fédérales du 22 septembre 2013

- Abrogation du service militaire
- Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service
- Révision de la loi sur les épidémies

L'UDC se réjouit du **vote clair et net des Suissesses et des Suisses en faveur d'une Suisse sûre et contre la suppression du service militaire obligatoire**. Une armée de milice performante restera la garante d'une solide défense nationale et pourra continuer d'assumer les autres tâches qui lui sont dévolues. De nouvelles attaques contre la sécurité de la Suisse et pour la suppression de l'armée seront cependant lancées dans un proche avenir. Le référendum contre l'achat de nouveaux avions de combat a d'ores et déjà été annoncé. Or, la sécurité de la Suisse a besoin d'une protection efficace de l'espace aérien. L'UDC s'engage pour une défense nationale crédible et une armée de milice percutante qui peut garantir la souveraineté et la neutralité de la Suisse. Pour assumer cette mission, l'armée a besoin de moyens. L'UDC demande donc au Conseil fédéral de mettre à disposition de l'armée au moins les ressources financières et personnelles que vient d'approuver le Parlement.

L'UDC prend acte avec satisfaction du **soutien populaire apporté à la révision de la loi sur le travail** qui corrige une réglementation insensée. A l'avenir, les shops de **stations-service ouverts de toute manière 24 heures sur 24** pourront offrir également de nuit tout leur assortiment et ne seront plus contraints d'en

verrouiller une partie. Le résultat d'aujourd'hui est donc également un oui à plus de liberté. Les dispositions cantonales sur les horaires d'ouverture des commerces continueront de régler les heures d'ouverture des shops des stations-service. La décision prise aujourd'hui n'y change rien.

L'approbation de la loi révisée sur les épidémies était prévisible. Il s'agit cependant maintenant de tenir compte des craintes exprimées durant la campagne de votation concernant les restrictions de la liberté individuelle et les nouvelles obligations d'enregistrement. L'UDC veillera à ce que cette nouvelle loi n'entraîne pas des réactions exagérées et inadéquates des autorités en cas d'épidémies.

OCTOBRE

Conférence de presse interpartis du 11 octobre 2013

« Stopper la discrimination - OUI à l'initiative pour les familles ! »

Le comité interpartis "Oui à l'initiative pour les familles" a tenu conférence de presse le 11 octobre 2013 pour présenter ses arguments en faveur de ce projet. Composé de parlementaires et de conseillers d'Etat des partis PBD, PDC, UDF, LEGA et UDC, ce comité exige que tous les parents avec enfants profitent des mêmes déductions fiscales. Un oui à l'égalité de traitement fiscale allègera donc aussi les charges des parents, qui s'occupent eux-mêmes de la garde de leurs enfants, et élimine ainsi une discrimination choquante.

Stopper la discrimination!



Assemblée des délégués du 26 octobre 2013 à Meiringen (BE)

« Stopper la discrimination »

Les délégués de l'UDC Suisse recommandent à l'unanimité des 354 voix d'accepter l'initiative pour les familles.

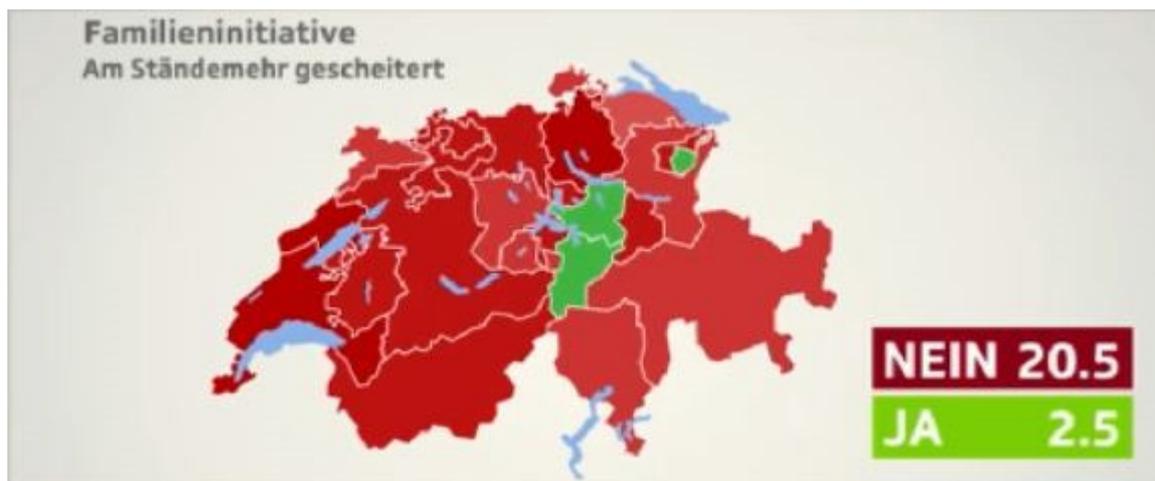
Les délégués de l'UDC Suisse recommandent par 319 voix de rejeter la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA).



Votations fédérales du 24 novembre 2013

- Initiative populaire 1:12 - Pour des salaires équitables. Initiative populaire
- Initiative pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants
- Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)

Le **NON à l'initiative pour les familles** maintient la discrimination des parents qui se chargent eux-mêmes de la garde de leurs enfants. Nombre de citoyennes et de citoyens ont sans doute ajouté foi à la campagne massive des autorités et des médias affirmant que les déductions ne servaient qu'aux riches et que les cantons manquaient d'argent pour accorder ces baisses d'impôt. L'UDC regrette cette décision. Elle demande parallèlement à la directrice des finances fédérales, mais aussi aux responsables des finances cantonales de faire un rapport indiquant combien de centaines de millions de francs coûte la garde extrafamiliale des enfants sous forme de crèches et d'écoles de jour. Il s'agit de dresser un compte incluant tous les coûts, donc également les parts de location dans les écoles, le coût du transport des enfants, les parts des salaires des enseignants et des salaires du personnel de surveillance, les subventions directes accordées aux parents et écoles de jour et crèches, etc. Sur la base de ce compte comprenant tous les coûts assumés par la collectivité, donc par les contribuables, qu'il s'agisse de célibataires, seniors et de couples avec ou sans enfant, il sera ensuite possible de débattre de nouvelles mesures pour réaliser l'égalité des droits des familles qui gardent elles-mêmes leurs enfants.



(image: SRF)

Initiative 1:12 : Recettes socialistes enterrées

Les Suissesses et les Suisses ont enterré aujourd'hui l'initiative socialiste "1:12". La fixation des salaires est l'affaire des chefs d'entreprise et des employés et non pas celle de l'Etat. L'UDC se battra désormais surtout pour le refus de l'initiative instaurant des salaires minimums lancée par les syndicats. Il ne serait pas tolérable que

les éléments les plus faibles, et notamment les personnes entrant dans la vie professionnelle, soient privées par cette initiative de toute chance de décrocher un emploi rémunéré. Certaines branches comme la gastronomie et l'hôtellerie, mais aussi le secteur du textile seraient tout particulièrement frappées. Cette initiative aurait pour effet des suppressions d'emplois, notamment dans les régions périphériques et de montagne.

Allègements des automobilistes : Un premier pas dans la bonne direction

L'UDC se réjouit de constater que le souverain a rejeté la hausse injustifiée du prix de la vignette autoroutière. Le **NON populaire** est un premier pas vers un financement équitable des transports. Le projet soumis au peuple était une tromperie classique. Il n'aurait servi ni à construire de nouvelles routes, ni à mettre fin au détournement de l'argent de la route à d'autres fins. Le but était en réalité de soutirer toujours plus d'argent aux usagers de la route.

Assemblée des délégués du 23 novembre 2013 à Reiden (LU)

« Garder le sens de la mesure - aussi pour l'immigration »

Les 352 délégués présents de l'UDC Suisse ont unanimement, en présence du président de la Confédération Ueli Maurer, d'approuver l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» sur laquelle le peuple et les cantons suisses se prononceront le 9 février 2014.

L'initiative populaire s'attaque aux conséquences de l'immigration démesurée dans notre pays. L'initiative ne réclame pas un arrêt général de l'immigration en Suisse mais demande la dénonciation des accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE). Elle charge le Conseil fédéral de renégocier la libre circulation des personnes afin de retrouver une gestion et un contrôle indépendants de l'immigration : c'est une approche modérée et mesurée.



(gauche à droite) Valentin Vogt, président de l'Union Patronale Suisse, Ruth Humbel, conseillère nationale PDC, Eric Nussbaumer, conseiller national PS, Patrick Müller, modérateur et rédacteur en chef du Schweiz am Sonntag, Verena Herzog, conseillère nationale UDC, Adrian Amstutz président de la fraction UDC.



Session d'hiver 2013 (25 novembre – 13 décembre)

En **première semaine de session**, Hannes Germann (UDC/SH) a été élu à la présidence du Conseil des Etats pour la période 2013/2014. Le Conseil national a adopté, comme le Conseil des Etats avant lui, une sorte de contreprojet indirect à l'initiative sur les pédophiles. Alors que l'initiative exige une interdiction professionnelle à vie pour les délinquants sexuels condamnés, ces interdictions dureraient en règle générale, selon la variante du Parlement fédéral, 10 ans au maximum. Dans la procédure d'élimination des divergences concernant la loi sur la nationalité, le Conseil national maintient la plupart des dispositions de sa version plus sévère. Il n'y a eu un rapprochement entre les deux chambres que dans la question de savoir si les années de séjour des jeunes doivent être comptées doublement. Contre la volonté de l'UDC, la Grande Chambre a maintenu cette facilité alors qu'il avait voulu la biffer initialement. Des soldats suisses continueront de protéger l'ambassade suisse dans la capitale libyenne Tripoli. Le Conseil national a approuvé la prolongation de cette mission jusqu'en janvier 2016.

Durant la **seconde semaine de session**, le Conseil national a assermenté Roger Golay, représentant du MCG. Il a été accueilli mardi au sein du groupe parlementaire UDC. Le Conseil national s'est prononcé pour la deuxième fois contre le programme de consolidation et de réexamen des tâches (CRT, 12.101) qu'il juge insuffisant. Il a décidé, conformément à la volonté de l'UDC, de renvoyer ce projet au Conseil fédéral qui a été chargé de présenter de nouvelles propositions. Second conseil dans ce dossier, le Conseil des Etats a approuvé sans opposition la convention entre la Suisse et le Kosovo (12.097) en vertu duquel des Kosovars condamnés en Suisse et des Suisses condamnés au Kosovo peuvent ou doivent purger leur peine dans leur pays d'origine. Une fois de plus, le Conseil national a rejeté l'idée de l'UDC d'introduire un référendum financier. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a également approuvé sans opposition le programme d'armement 2013 qui porte sur un montant de 740 millions de francs. Plus rien ou presque ne s'oppose désormais à la réalisation du corridor ferroviaire d'une hauteur de 4 mètres: après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé jeudi contre la volonté de l'UDC le crédit de 990 millions de francs pour la construction et le financement de cet ouvrage. Le Conseil des Etats maintient les privilèges fiscaux pour les riches contribuables étrangers. Il le rejette pour l'initiative populaire exigeant la suppression de l'imposition forfaitaire.

En **troisième semaine de session**, l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine a franchi le premier obstacle au Conseil national. Le Conseil des Etats recommande au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative populaire "pour une caisse-maladie publique". Le Conseil national a - comme sa chambre voisine - refusé de céder dans le débat budgétaire en maintenant la coupe de 150 millions dans les dépenses d'acquisition et d'exploitation ainsi que les contributions relatives à la loi chocolatière. Le Conseil national recommande au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative populaire "stop à la TVA discriminatoire pour la restauration" (12.074). L'UDC s'était prononcée à l'unanimité pour ce projet. Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative sur les salaires minimums. L'assurance-maladie obligatoire continuera de couvrir les sans-

papier et autres requérants d'asile déboutés. Le Conseil national a rejeté une initiative parlementaire par le biais de laquelle Lukas Reimann (UDC/SG) voulait modifier cette situation. Chambre prioritaire dans ce dossier, le Conseil des Etats a examiné la révision de la loi sur les étrangers qui définit l'intégration comme une tâche de l'Etat. Contre la volonté de l'UDC, il est entré en matière sur ce projet. Conformément aux idées de l'UDC, la Petite Chambre a refusé d'inscrire dans la loi un droit à un permis C après un séjour de 10 ans si la personne est bien intégrée. Cette version était proposée par le Conseil fédéral. Le Conseil national a clairement rejeté le projet d'accord franco-suisse sur les successions. L'UDC, le PLR, le PDC et les Vert'libéraux ont voté contre cet accord alors que le PS et les Verts souhaitaient l'entrée en matière. Contre la volonté de l'UDC, le Conseil national a accepté de modifier une fois de plus les règles de l'assistance administrative en matière fiscale. Il a approuvé une révision de la loi sur l'assistance administrative fiscale dans ce sens.

DÉCEMBRE

L'UDC lance la campagne d'affichage pour l'initiative populaire "contre l'immigration de masse".

Cette affiche illustre une vérité de la Palice: la démesure est nuisible aussi en matière d'immigration. La Suisse est étranglée par l'immigration incontrôlée que provoque la libre circulation des personnes sous sa forme actuelle. Les associations économiques et les managers ont eux aussi fait venir ces dernières années un nombre excessif d'immigrants en Suisse sans se préoccuper des effets à long terme sur nos institutions sociales et l'intégration culturelle. L'affiche montre aussi que l'on commence à nous sentir à l'étroit en Suisse. L'immigration porte encore des fruits, mais bientôt la base manquera à un développement profitable. Une immigration mesurée peut être utile au pays et une immigration démesurée nuira tôt ou tard à la Suisse.



La démesure nuit à la Suisse

**Stopper
l'immigration
massive OUI**

Conférence de presse interpartis du 19 décembre 2013

« La démesure nuit à la Suisse et aussi à son économie: stopper l'immigration de masse »

La vérité de la Palice selon laquelle la démesure est nuisible s'applique aussi à l'immigration démesurée que subit la Suisse. Cinq chefs d'entreprise du comité interpartis contre l'immigration de masse ont tenu conférence de presse aujourd'hui pour exposer leurs arguments en faveur d'un oui à l'initiative populaire du même nom.



(gauche à droite): Guy Parmelin, conseiller national, Christoph Blocher, conseiller national, Adrian Amstutz, conseiller national, Thomas Minder, conseiller aux Etats, This Jenny, conseiller aux Etats.

2. Femmes UDC Suisse

Rapport annuel 2013 des Femmes UDC Suisse

Les déléguées des Femmes UDC Suisse ont tenu **quatre assemblées plénières** pour discuter de l'actualité politique.

Janvier

Les Femmes UDC Suisse se sont rencontrées à Zurich en présence du conseiller national Hans Kaufmann, spécialiste des finances, pour examiner l'initiative Minder.

Avril

Réunies dans la salle du groupe parlementaire fédéral à Berne, les Femmes UDC ont eu une discussion très animée sur l'asile après avoir entendu l'intéressant exposé du conseiller national Markus Hausammann.

Août

Les déléguées des femmes UDC Suisse ont tenu congrès dans la maison du parlement à Aarau où elles ont été saluées personnellement par Vreni Friker, présidente du Grand Conseil. L'orateur invité était le conseiller national Geri Müller qui défendait l'initiative du GSSA, mais sans marquer le moindre point face à la compétente représentée UDC Stefanie Heimgartner.

Octobre

La quatrième assemblée plénière a eu lieu à la gare principale de Zurich. Les Femmes UDC ont saisi cette occasion pour recevoir une information compétente du conseiller national Walter Wobmann sur le financement des routes (en particulier concernant la votation sur la hausse du prix de la vignette).

Le comité des Femmes UDC Suisse s'est réuni pour cinq séances de travail. Il a participé en décembre à Berne au repas du groupe parlementaire fédéral.

Les Femmes UDC tiennent à remercier cette année également la direction du parti de l'agréable collaboration et plus particulièrement le président du parti, Toni Brunner, du grand soutien qu'il leur a apporté. Une reconnaissance particulière va aux conseillères nationales UDC et à toutes les femmes UDC actives en politique qui leur ont donné des conseils compétents en vue des prises de position. Par souci de simplicité, le rapport annuel se contente à ce propos de mentionner les "intervenantes extérieures".

Perspective

Les Femmes UDC ont des projets ambitieux pour l'année 2014 et surtout en vue de l'année électorale 2015. Pour être à la hauteur de leurs nombreuses tâches, les Femmes UDC adresseront un message à toutes les femmes intéressées en les invitant à collaborer activement à la sauvegarde des valeurs communes de l'UDC, à savoir la prospérité, la sécurité et la neutralité.

3. Interventions du groupe parlementaire UDC

Le groupe parlementaire UDC et ses membres ont déposé durant l'exercice écoulé **15 interventions du groupe, 22 initiatives parlementaires, 98 motions, 25 postulats, 138 interpellations et 3 questions ordinaires**. Un aperçu complet des interventions est disponible à l'adresse internet www.parlement.ch (curia vista, base de données des objets parlementaires) ventilé selon les groupes, les parlementaires, la date et le thème.

4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

L'UDC a participé à **87 procédures de consultation** en 2013:

- Révision de l'ordonnance sur les placements de capitaux collectifs (OPCC)
- Stratégie énergétique 2050
- Déplafonnement du pour-cent de solidarité dans l'assurance-chômage
- Projet d'ordonnance sur la Commission fédérale chargée de juger les possibilités de traiter les personnes internées à vie
- Loi sur la libre circulation et loi sur la prévoyance professionnelle
- Loi fédérale sur le casier judiciaire automatisé LCJA
- Révision totale de la loi fédérale sur les contributions aux dépenses des cantons pour les bourses d'étude
- Nouvelles directives sur le décompte not. des examens fédéraux professionnels supérieurs
- 11.431 In. parl. Réhabilitation des personnes placées par décision administrative
- Base constitutionnelle d'une loi fédérale sur la promotion des enfants et de la jeunesse
- Modification de la loi sur les publications
- Accord entre la Suisse et les Etats-Unis visant à faciliter la mise en œuvre de FATCA et projet de loi fédérale sur l'application dudit accord
- Révision dans le domaine des denrées alimentaires et des objets d'usage
- Révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie (LAMAL) ainsi que de l'ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (OPAS)
- 03.445 In. parl. Marchés publics. La formation d'apprentis constituerait un critère de sélection
- Adaptation de l'ordonnance pour l'application d'une modification urgente de la loi sur l'asile
- Loi fédérale sur l'enregistrement des maladies cancéreuses
- Modification du Code civil suisse. Attestation officielle

- Modification de la loi sur les douanes (révision partielle)
- Modification du Code des obligations (Droit des raisons de commerce)
- Modification de la loi sur les procédures de consultation
- Convention des Nations Unies sur la protection de toutes les personnes contre la disparition
- Révision partielle de l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans d'installations électriques (OPIE)
- Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans l'espace alpin
- Ordonnance sur les mesures de prévention des infractions liées à la traite des êtres humains (ordonnance sur la traite des êtres humains)
- Modification de l'Ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse (Odét)
- Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): Augmentation du supplément visé à l'art. 15b de la loi sur l'énergie (art. 3j, al. 1, OEne)
- Modification de la loi sur le génie génétique (Intégration des résultats du PNR 59 et régions sans OGM) et ordonnance sur la coexistence
- Révision de la loi sur l'approvisionnement du pays LAP
- Loi fédérale sur la collaboration avec des autorités étrangères et la protection de la souveraineté suisse. Arrêté fédéral portant approbation de deux conventions du Conseil de l'Europe en matière administrative
- Modification de la loi fédérale sur le renseignement civil (LRFC)
- Initiative populaire «Pour une caisse publique d'assurance-maladie» et contre-projet indirect (Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie; LAMal)
- Stratégie concernant la place financière (obligations de diligence étendues pour empêcher l'acceptation de valeurs patrimoniales non fiscalisées). Révision de la loi sur le blanchiment d'argent
- Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST)
- Révision totale de la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé
- Révision totale de la loi sur les amendes d'ordre (LAO)
- Révision partielle de l'ordonnance sur la responsabilité civile en matière nucléaire (ORCN)

- Dispositions d'exécution relatives à la Politique agricole 2014-2017
- Modification de l'ordonnance sur la chasse
- Loi fédérale sur le Service de renseignement civil (loi sur le renseignement; LRens)
- Révision partielle de l'ordonnance du 24 mai 1978 sur les droits politiques (ODP; révision des dispositions relatives au vote électronique)
- Mise en œuvre des recommandations révisées du Groupe d'action financière
- Révision de l'ordonnance sur la navigation intérieure
- Mise en œuvre du deuxième paquet de mesures de «Via sicura»
- Révision de l'Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
- Ordonnance du DEFR sur les signes officiels pour les produits de montagne et d'alpage
- Révision partielle de la loi sur les droits politiques (LDP)
- Révision totale de l'ordonnance relative à l'encouragement de la recherche et de l'innovation (O-LERI)
- Ordonnance contre les rémunérations abusives
- Arrêté fédéral concernant le deuxième programme d'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires
- Révision partielle des dispositions relatives à l'importation de marchandises dans le trafic touristique
- Complément à la loi sur les forêts dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique forestière 2020
- Refonte de la loi sur le transport de marchandises ; stratégie globale visant à encourager le transport ferroviaire de marchandises en Suisse sur tout le territoire
- Dispositions d'exécution pour l'application de l'article 48 al 2bis LAgr et de l'article 45a LFE
- Loi fédérale concernant l'amélioration de l'échange d'informations entre les autorités au sujet des armes
- 11.446 é Iv.pa. Lombardi. Pour une loi sur les Suisses de l'étranger
- Modification des dispositions pénales en matière de corruption

- Modification de la loi sur le génie génétique (Intégration des résultats du PNR 59 et régions sans OGM) et ordonnance sur la coexistence
- Loi fédérale sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite liées à des personnes politiquement exposées (LBRV)
- Révision partielle de la loi sur l'assistance administrative fiscale
- 09.530 Iv.pa. Annulation des commandements de payer injustifiés
- Révision partielle de l'ordonnance concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides (Ordonnance sur les produits biocides, OP-Bio)
- 10.467 Iv.pa. Prévention de l'endettement par l'interdiction de la publicité en faveur des petits crédits
- Révision du droit pénal fiscal
- 13.435 Iv.pa. Contre-projet indirect à l'initiative populaire «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»
- Révision de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) en tant que contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (économie verte)»
- Modification de la loi sur l'asile. Restructuration du domaine de l'asile
- Accord de coopération conclu avec l'Union européenne (UE) concernant la participation de la Suisse aux programmes européens de navigation par satellite (Galileo et EGNOS)
- 11.457 Iv.Pa. «Permettre aux fonds de bienfaisance de jouer leur rôle»
- 11.466 Iv. pa. Délai d'assainissement des sites pollués (Recordon)
- Ordonnance sur les armes (OArm)
- Modifications à apporter aux bases légales en vue du développement de l'armée
- Loi et ordonnance sur les résidences secondaires
- Amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale du 10 et 11 juin 2010 relatifs au crime d'agression et aux crimes de guerre
- Arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015
- Reprise et mise en œuvre du règlement (UE) n° 1051/2013 modifiant le code frontières Schengen afin d'établir des règles communes relatives à la réintro-

duction temporaire du contrôle aux frontières intérieures (développement de l'acquis de Schengen) et autres modifications apportées au droit de l'asile et au droit des étrangers

- Modification de la loi fédérale sur l'imposition du tabac (LTab)
- Modification de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG)
- Protocole III concernant l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) du 21 juin 1999 à la Croatie
- Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): Augmentation du supplément visé à l'art. 15b de la loi sur l'énergie (art. 3j, al. 1, OEne)
- Modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (y compris les directives techniques sur les zones à bâtir et le complément au guide de la planification directrice)
- 10.417 Iv.pa. Extension des droits des lésés dans la procédure pénale militaire
- Révision de la loi sur le service civil (LSC)
- Passage d'un système d'encouragement à un système d'incitation / Variantes d'un système d'incitation dans la politique énergétique
- Modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (représentation professionnelle des créanciers)
- Modifications de l'ordonnance sur les épizooties, de l'ordonnance sur la protection des animaux et de l'ordonnance concernant le Système d'information du Service vétérinaire public
- Révision totale de l'ordonnance sur les banques (OB)

5. Documents de fond de l'UDC

L'UDC a publié les documents de fond suivant en 2013:

- Ecole obligatoire et formation professionnelle (avril 2013)
- L'intégration n'est pas un libre-service (août 2013)
- Le droit suisse avant le droit international et étranger (août 2013)
- Argumentaire - OUI à l'initiative pour les familles (octobre 2013)
- Argumentaire initiative contre l'immigration de masse (décembre 2013)
- Bilan de mi-législature (décembre 2013)

6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse

En 2013 l'UDC, y compris les Femmes UDC, les Seniors UDC et UDC International, a publié **128 communiqués de presse** (121 l'année précédente). Chaque semaine, un éditorial sur un thème d'actualité est publié sous la forme d'une newsletter électronique. Les **journaux du parti** « **SVP-Klartext** » et « **Franc-parler** » sont publiés mensuellement. Le tirage à la fin 2011 était de 60'000 exemplaires en allemand et de 5'000 en français.

L'UDC a tenu **huit conférences** de presse en 2013:

31 janvier 2013	La Stratégie énergétique 2050 conduit vers le néant
12 avril 2013	L'école obligatoire prépare de moins en moins à la vie professionnelle
22 avril 2013	Faire confiance au peuple
8 août 2013	L'intégration n'est pas un libre-service
12 août 2013	Le droit suisse avant le droit international et le droit étranger
11 octobre 2013	Stopper la discrimination - Oui à l'initiative pour les familles !
5 novembre 2013	Initiative sur l'alimentation et l'agriculture
19 décembre 2013	La démesure nuit à la Suisse – aussi à son économie: stopper l'immigration de masse

7. Internet

En 2013, l'UDC a produit **14 émissions télévisées sur internet** en langue allemande et **9** en langue française. Elles ont été suivies par **9'709 spectateurs alémaniques** et **2'378 romands**.

L'UDC gère également la page Facebook SVP UDC et y informe régulièrement sur ses activités. Au 31.12.2013, **7'914 personnes** (2'404 membres sur l'ancien groupe Schweizerische Volkspartei SVP * Union Démocratique du Centre UDC) avaient adhéré au groupe.

Au 31.12.2013, **335'997 visites ont été enregistrées sur www.udc.ch** (contre 339'194 l'année précédente), soit **920 en moyenne par jour** (929 en 2012). La page de couverture est la plus demandée (234 855 fois), suivie par la page sur les mots d'ordre (24'371 fois), la page sur les campagnes (14'378), l'aperçu des partis cantonaux (12'871). Le "top ten" comprend encore le shop, la page pour devenir membre de l'UDC et la page des initiatives populaires.

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblées des délégués

Organe suprême du parti, l'assemblée des délégués (AD) de l'UDC Suisse compte **761** membres. Cinq assemblées des délégués ont eu lieu en 2013 et un congrès spécial public :

Assemblée des délégués à Balstahl (SO) le 26 janvier
Non à l'étatisation de nos enfants

Assemblée des délégués à Engelberg (OW) le 4 mai
Faire confiance au peuple, élection du Conseil fédéral par le peuple

Congrès spécial public à Würenlos (AG) le 15 juin
Ecole obligatoire et formation professionnelle

Assemblée des délégués à Genève (GE) le 24 août
Ecarter la menace socialiste

Assemblée des délégués à Meiringen (BE) le 26 octobre
Stop à la discrimination

Assemblée des délégués à Reiden (LU) le 23 novembre
Garder le sens de la mesure, aussi pour l'immigration

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 115 membres.
Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

(état au 31.12.2012)

Président du parti	CN Toni Brunner (SG)
Vice-présidents	CN Christoph Blocher (ZH) anc. CN Walter Frey (ZH)
	CN Nadja Pieren (BE)
	CN Oskar Freysinger (VS)
	CN Luzi Stamm (AG)
	Judith Uebersax (SZ)
	Claude-Alain Voiblet (VD)
Président du groupe parlementaire	CN Adrian Amstutz (BE)
Conseiller fédéral	CF Ueli Maurer (ZH)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidente des Femmes UDC	Judith Uebersax (SZ)
Président des Seniors UDC	CN Hans Killer (AG)
Présidente de l'UDC International	Inge Schütz
Présidents des sections cantonales	AG Thomas Burgherr
	AI Ruedi Eberle
	AR Edgar Bischof
	BE Werner Salzmann
	BL Oskar Kämpfer
	BS CN Sebastian Frehner
	FR Roland Mesot
	GE CN Céline Amaudruz
	GL Marc Ziltener
	GR CN Heinz Brand
	JU Romain Schaer
	LU Franz Grüter
	NE Hughes Chantraine
	NW Christoph Keller
	OW Albert Sigrist
	SG Herbert Huser

	SH	Werner Bolli
	SO	Silvio Jeker
	SZ	Xaver Schuler
	TG	Ruedi Zbinden
	TI	Gabriele Pinoja
	UR	Pascal Blöchlinger
	VD	Fabienne Despot
	VS	Jérôme Desmeules (Bas-Valais)
	VS	Franz Ruppen (Haut-Valais)
	ZG	Markus Hürlimann
	ZH	CN Alfred Heer
	JUDC	Erich Hess
	UDC int.	Inge Schütz

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

AG	Roger Fricker Michelle Kumpli Pascal Furer Andreas Glarner
AI	Martin Ebnetter
AR	Werner Rechsteiner
BE	Andrea Pieren Jolanda Brunner Aliko M. Panayides Samuel Krähenbühl Michael Waber CN Albert Rösti
BL	CN Thomas de Courten Dominik Straumann
BS	Andreas Ungricht
FR	Gilberte Demont Jean-Luc Rimaz
GE	François Velen anc. CN Jacques Pagan
GL	vacant
GR	Mario Cortesi Jan Koch
JU	Didier Spies
LU	Marcel Omlin Tanja Bieri Räto Camenisch

NE	Raymond Clottu
NW	Peter Wyss
OW	Susann Schmid
SG	Roland Büchel August Wehrli vacant
SH	Daniel Preisig Mariano Fioretti
SO	Christian Imark Heinz Müller
SZ	Roland Lutz CN Pirmin Schwander
TG	Marcel Schenker CN Hansjörg Walter
TI	Eros Mellini Roberta Soldati
UR	Paul Dubacher
VD	Philipp Stauber vacant vacant
VS	Fredy Ursprung (Haut-Valais) Ilan Garcia (Bas-Valais) Jean-Luc Addor (Bas-Valais)
ZG	Vreni Althaus Heinz Tännler
ZH	CN Gregor A. Rutz anc. CN Ernst Schibli Reinhard Wegelin Martin Haab Anita Borer Hans-Ueli Vogt Elisabeth Pflugshaupt
JUDC	Anian Liebrand (LU) Xavier Schwitzguebel (GE)
UDC International	Roman Rauper (Liechtenstein)

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts
(au plus 15 membres supplémentaires)

AG	CN Sylvia Flückiger
BE	anc. CN Thomas Fuchs
BS	Alexander Gröflin
GR	Reto Rauch
NE	Florian Robert-Nicoud
NW	Michèle Blöchliger
OW	anc. CN Christoph von Rotz

TG	CdE Jakob Stark
VD	Gérald Nicod
VS	Raphael Filliez
ZG	CN Thomas Aeschi
ZH	CN Christoph Mörgeli Roger Liebi anc. CN Ueli Schlüer CN Hans Egloff

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 30 personnes qui en sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veillent à ce que les demandes de ces derniers soient prises en considération. Organe d'arbitrage, il examine et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti, de partis cantonaux, de district et locaux.

(état au 31.12.2013)

Président du parti	CN Toni Brunner (SG)
Vice-présidents	CN Christoph Blocher (ZH)
	anc. CN Walter Frey (ZH)
	CN Nadja Pieren (BE)
	CN Oskar Freysinger (VS)
	CN Luzi Stamm (AG)
	Judith Uebersax (SZ)
	Claude-Alain Voiblet (VD)
Président du groupe parlementaire	CN Adrian Amstutz (BE)
Conseiller fédéral	Ueli Maurer (ZH)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidents des six sections les plus fortes en valeur absolues	Thomas Burgherr (AG)
	Werner Salzmann (BE)
	Franz Grüter (LU)
	Herbert Huser (SG)
	Fabienne Despot (VD)
	CN Alfred Heer (ZH)
Présidente des Femmes UDC	Judith Uebersax (SZ)
Président des Seniors UDC	CN Hans Killer (AG)
Président des Jeunes UDC	Erich J. Hess (BE)
Représentante de la Suisse romande	Gilberte Demont (FR)
Représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini (TI)
Représentant de la Suisse romanche	Reto Rauch (GR)
Membres supplémentaires	CN Christoph Mörgeli (ZH)
	CN Pirmin Schwander (SZ)
	NR Hansjörg Walter (TG)
	CN Sylvia Flückiger (AG)
	Michèle Blöchlinger (NW)
	Mariano Fioretti (SH)
	Inge Schütz (ZH)
	CN Céline Amaudruz (GE)

4. Direction du parti

La direction du parti se compose de neuf membres au total

(état au 31.12.2013)

Fonction	
Président de l'UDC Suisse	Conseiller national Toni Brunner (SG)
Vice-président	Conseiller national Christoph Blocher (ZH)
Vice-président	anc. Conseiller national Walter Frey (ZH)
Vice-présidente	Conseillère nationale Nadja Pieren (BE)
Vice-présidente	Judith Uebersax (SZ)
Vice-président	Conseiller national Luzi Stamm (AG)
Vice-président	Conseiller national Oskar Freysinger (VS)
Vice-président	Claude-Alain Voiblet (VD)
Président du groupe parlementaire	Conseiller national Adrian Amstutz (BE)

5. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Au terme de l'année rapportée, les collaboratrices et collaborateurs suivants y travaillaient:

(état au 31.12.2013)

Fonction	Collaborateur/collaboratrice
Secrétaire général	Martin Baltisser, Bremgarten (BE)
Secrétaire générale adjointe	Silvia Bär, Wiler (BE)
Secrétaire du groupe parlementaire	Miriam Gurtner, Konolfingen (BE)
Communication	Kevin Grangier, Courtaman (FR) Thomas Gemperle, Frauenfeld (TG) Kevin Crausaz, Villeneuve (FR)
Collaborateurs scientifiques	Miriam Gurtner, Konolfingen (BE) Kaspar Voellmy, Herrenschwanden (BE) Pascal Nussbaum, Berne (BE) Urs Vögeli, Zofingen (AG) Urs Winkler, Grindelwald (BE)
Coordinateur UDC Suisse romande	Claude-Alain Voiblet, Lausanne (VD)
Assistante du groupe parlementaire	Denise Betschart, Dotzigen (BE)
Secrétariat	Susanne Rebora, Schliern (BE)
Assistante du président du parti	Marcia Cerantola, Rosshäusern (BE)

6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil aux Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'unissent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseil fédéral

Ueli Maurer, Chef DDPS, Hinwil (ZH) ;
élu le 10.12.2008; en fonction depuis le 01.01.2009 ;

Avec 57 conseillers nationaux (54 UDC, 2 Lega, 1 MCG) et 6 conseillers aux Etats (5 UDC, 1 sans parti), l'UDC est le plus grand groupe parlementaire des chambres fédérales

Conseillères nationales et conseillers nationaux (état au: 31.12.2013)

AG	Flückiger Sylvia, Schöftland Giezendanner Ulrich, Rothrist Killer Hans, Untersiggenthal Knecht Hansjörg, Leibstadt Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick Stamm Luzi, Baden
BE	Aebi Andreas, Alchenstorf Amstutz Adrian, Sigriswil Geissbühler Andrea, Herrenschwanden Joder Rudolf, Belp Pieren Nadja, Burgdorf Rösti Albert, Uetendorf von Siebenthal Erich, Gstaad Wandfluh Hansruedi, Frutigen
BL	Baader Caspar, Gelterkinden De Courten Thomas, Rünenberg
BS	Frehner Sebastian, Basel
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Amaudruz Céline, Puplinge Nidegger Yves, Genève
GR	Brand Heinz, Klosters
LU	Estermann Yvette, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Clottu Raymond, La Brévine
NW	Keller Peter, Hergiswil
SG	Brunner Toni, Ebnat-Kappel Büchel Roland, Oberriet Müller Thomas, Rorschach Reimann Lukas, Wil
SH	Hurter Thomas, Schaffhausen

SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Schwander Pirmin, Lachen
TG	Hausammann Markus, Langrickenbach Herzog Verena, Frauenfeld Walter Hansjörg, Wängi
TI	Rusconi Pierre, Sorengo
VD	Bugnon André, Saint-Prex Grin Jean-Pierre, Pomy Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Aeschi Thomas, Baar
ZH	Binder Max, Illnau Blocher Christoph, Herrliberg Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Egloff Hans, Aesch Fehr Hans, Eglisau Heer Alfred, Zürich Kaufmann Hans, Ettiswil Mörgeli Christoph, Uerikon Rickli Natalie, Winterthur Rutz Gregor, Zürich Stahl Jürg, Winterthur

Lega dei Ticinesi

TI	Pantani Roberta, Chiasso Quadri Lorenzo, Lugano
----	--

Mouvement citoyen genevois, nouveau membre depuis décembre 2013

GE	Roger Golay, Petit-Lancy
----	--------------------------

Conseil des Etats (état au: 31.12.2013)

GL	Jenny This, Glarus
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon Föhn Peter, Muotathal
TG	Eberle Roland, Weinfelden
Sans parti	
SH	Minder Thomas, Neuhausen am Rheinfall

III. VOTATIONS FÉDÉRALES 2013

Votations fédérales du 3 mars	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	
Article constitutionnel sur la politique familiale	NON	NON	OUI	OUI	54.3	45.7	9 2/2	11 4/2	Refusé
Initiative populaire contre les rémunérations abusives	NON	NON	NON	OUI	67.9	32.1	20 6/2	0	Accepté
Référendum sur la modification de la loi sur l'aménagement du territoire	NON	NON	OUI	OUI	62.9	37.1	-	-	Accepté

Votations fédérales du 17 juin	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	
Initiative populaire « Election du Conseil fédéral par le peuple »	OUI	NON	NON	NON	23.7	76.3	0	20 6/2	Refusé
Modification de la Loi sur l'asile	OUI	OUI	OUI	NON	78.4	21.6	-	-	Accepté

Votations fédérales du 22 septembre	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	
Initiative populaire « Oui à la suppression de l'obligation de servir »	NON	NON	NON	OUI	26.8	73.2	0	20 6/2	Refusé
Loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies)	NON	OUI	OUI	OUI	60.0	40.0	-	-	Accepté

Modification de la loi sur le travail (horaire d'ouverture des stations-services)	OUI	OUI	OUI	NON	55.8	44.2	-	-	Accepté
--	-----	-----	-----	-----	------	------	---	---	---------

Votation fédérale du 24 novembre	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	
Initiative populaire « 1 :12 »	NON	NON	NON	OUI	34.7	65.3	0	20 6/2	Refusé
Initiative populaire « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »	OUI	NON	NON	NON	41.5	58.5	2 1/2	18 5/2	Refusé
Loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)	NON	OUI	OUI	Liberté de vote	39.5	60.5	-	-	Refusé

IV. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

Etat au jour du scrutin. Elections considérées jusqu'au 31.12.2013

Canton	Année électorale	Proportions de suffrages UDC aux élections cantonales	Nombre de sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges du parlement cantonal
AG	2012	32 %	45	140
AI	jährlich	*	*	49
AR	2011 (tous les 5 ans)	*	10	65
BE	2010	26.6 %	44	160
BL	2011	24.0 %	24	90
BS	2012	15 %	15	100
FR	2011 (tous les 5 ans)	18.6 %	21	110
GE	2013	10.3 %	11	100
GL	2010	26.3 %	17	60
GR	2010 (tous les 3 ans)	*	4	120
JU	2010	6.4 %	4	60
LU	2011	22.3%	27	120
NE	2013	16.9 %	20	115
NW	2010	26.6 %	19	60
OW	2010	21.1 %	11	55
SH	2012	33.6%	20	60
SO	2013	20.2 %	19	100
SG	2012	25.4 %	35	120
SZ	2012	34 %	35	100
TG	2012	30.5%	41	130
TI	2011	-	5	90
UR	2012	24.6%	14	64
VD	2012 (tous les 5 ans)	17.1 %	29	150
VS	2013	17.2 %	21	130
ZG	2010	22.7 %	19	80
ZH	2011	29.6 %	54	180

* pas d'indications, car élections par circonscriptions ou selon le système majoritaire.

V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

Canton	Site Internet	Adresse e-mail
UDC Suisse	www.udc.ch	gs@svp.ch
AG	www.svpag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	svpai@gmx.ch
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	info@svp-bl.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.udc-fr.ch	info@udc-fr.ch
GE	www.udc-ge.ch	secretariat@udc-ge.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-graubuenden.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretaire@udc-ju.ch
LU	www.svplu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-sg.ch	sekretariat@svp-sg.ch
SO	www.svpso.ch	info@svpso.ch
SZ	www.schwyz-svp.ch	sekretariat@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ti.ch
UR	www.svp-uri.ch	sekretariat@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Haut-Valais	www.svpo.ch	info@svpo.ch
Bas-Valais	www.udc-valais.ch	bureau@udcvalais.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch